



DÉPARTEMENT
DE L'ISÈRE

Membres en exercice : 15
Membres présents : 11
Nombre de pouvoirs : 2
Membres votants : 13

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 mai 2024

Le treize mai deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de Champagnier s'est réuni en session ordinaire publique en mairie de Champagnier, sous la présidence du Maire, Florent CHOLAT.

Date de convocation : 7 mai 2024

Présents : Florent CHOLAT, Pascal SOUCHE, Elise BRALET, Hervé ALOTTO, Jean-Paul JULIEN, Carole ANDRIES, Pierre-Alain MENNERON, Sarah AFENDIKOW, Benoît ROSSIGNOL, Lucie HARREAU, Hubert COLLAVET

Absents : Christine CAVARRETTA (donne pouvoir à Lucie HARREAU), Pascal PERRIER (donne pouvoir à Hervé ALOTTO), Brigitte ORGANDE, Nathalie BARON

Secrétaire de séance : Benoît ROSSIGNOL

DEL2024_038 : Social - Subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Vu le rapport d'activité 2023 du CCAS ;

Vu le résultat du compte administratif 2023 du CCAS de 7 878,83 euros ;

Vu le projet de budget du CCAS pour l'exercice 2024 ;

Considérant qu'il convient de verser au CCAS la subvention qui lui permettra de couvrir ses dépenses de fonctionnement pour l'année et d'ainsi mener ses actions et ses activités ;

Après en avoir débattu, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver** le versement d'une subvention de 6 000 euros au CCAS au titre de l'année 2024 ;
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à verser la subvention ;
- **D'ouvrir** les crédits au compte correspondant.

Modalités de vote : 13 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Florent CHOLAT
Maire



Benoît ROSSIGNOL
Secrétaire

Certifié exécutoire compte-tenu de la
Transmission en préfecture le : 21 MAI 2024
Publié le : 21 MAI 2024